

Un PDMS, c'est concerter avec les habitants pour construire la stratégie de mobilité de demain

Etape 1

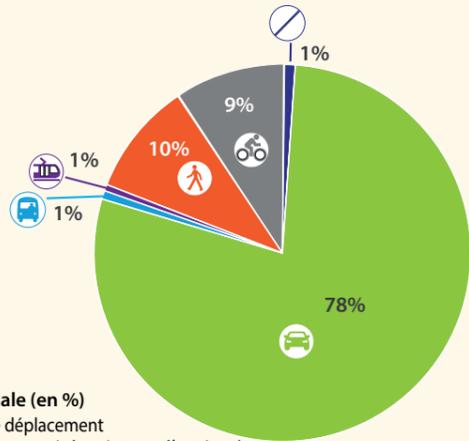
Septembre / octobre 2023

Enquête soumise à la population dans le but d'identifier les pratiques et attentes des habitants :

- 790 réponses dont 62% de femmes et 38% d'hommes
- 3 principales priorités énoncées par les habitants :
 - Réaliser des aménagements sécurisés (passage piéton par exemple)
 - Améliorer la signalisation (interdiction de circuler selon le tonnage par exemple)
 - Mise en place de mesures de réduction de la vitesse de circulation

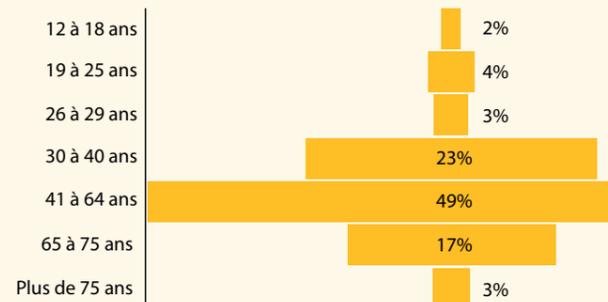


Profil des déplacements Domicile - Travail sur les 4 EPCI



- Part modale (en %)
- Pas de déplacement
 - 🚲 Vélo (y compris à assistance électrique)
 - 🚗 Voiture, camion ou fourgonnette
 - 🚶 Marche à pied (ou rollers, patinette)
 - 🚆 Transport en commun type train
 - 🚊 Transports en commun

Répartition des répondants par tranche d'âge



Etape 2

Février / mars 2024

Organisation d'ateliers sur la définition de stratégies de mobilités

- 1^{er} temps avec les élus
- 2nd temps avec la population et les représentants des structures publiques, privées et associatives

⇒ **Objectif : partager le panel de solutions de mobilité adaptées aux territoires selon les objectifs identifiés par les élus et la population**

Plans de Mobilité Simplifié

Note d'information

Synthèse du diagnostic

Janvier 2024



CONSTRUIRE EN 3 TEMPS POUR 4 TERRITOIRES

Les 4 EPCI :

- Hautes Vosges
- Gérardmer Hautes Vosges
- Ballons des Hautes Vosges
- Porte des Vosges Méridionales

2021 : prise de la compétence «mobilité» pour les 4 EPCI en devenant Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM)

2022 : approbation des Plans Climat Air Energie (PCAET)

Mai 2023 : lancement des Plans de Mobilité Simplifié (PDMS) de chaque EPCI définissant les orientations et priorités en matière de mobilité pour les années à venir



4 étapes, 18 mois :

1. **Diagnostic** : réaliser un état des lieux de l'offre de mobilité et des pratiques de déplacement
2. **Elaboration de la stratégie** : dresser une feuille de route via des enjeux et des objectifs thématiques
3. **Déclinaison en plan d'actions** : décliner de manière opérationnelle la feuille de route
4. **Adoption du plan de Mobilité** : recueillir votre avis sur la future politique de mobilité traduite en Plan de Mobilité Simplifié (à l'échelle de chaque EPCI)

⇒ **L'objectif : définir une stratégie de mobilité à l'échelle du bassin de vie de chaque territoire**



CE QU'IL FAUT RETENIR DU DIAGNOSTIC

ENJEUX PARTAGES PAR LES 4 EPCI

Un territoire de montagne structuré autour des 5 vallées

- dont les connexions entre vallées peuvent s'avérer difficiles
- **Concentration de l'habitat et des services en fond de vallée.**



Enjeux

- Connecter l'habitat isolé aux centres-bourgs
- Améliorer l'interconnexion des vallées



L'offre de transport en commun à améliorer

- 3% des habitants de la CCPVM et de la CCGHV utilisent le train ou le car pour les déplacements quotidiens depuis Le Hub de mobilité de Remiremont et la gare routière de Gérardmer
- Réseau FLUO Grand Est peu intéressant en termes de fréquence et temps de trajet malgré 2 lignes de car FLUO Grand-Est (Gérardmer / Epinal et Gérardmer / Remiremont) concurrentielles en temps de parcours à l'automobile
- **1 habitant sur 3¹ estime que le transport en commun doit être amélioré et 28%¹ des habitants jugent l'offre insatisfaisante**



Enjeux

- Offrir une solution de mobilité au **public sénior**
- Rendre / offrir l'**autonomie des personnes**

Une population vieillissante



- 40% de la population âgée de 45 à 74 ans
- 1 personne sur 2 de plus de 80 ans vivant seule
- 36%¹ des plus de 75 ans n'ont pas d'arrêt de transport en commun à proximité de leur domicile



Les attentes des usagers :

1. Augmenter la fréquence
2. Créer de nouvelles lignes
3. Permettre l'accès combiné à plusieurs modes de déplacements (Bus-vélos-autopartage, etc.)



Enjeux

- Valoriser le service de transports en commun
- Identifier des arrêts TC clés afin d'aménager des mini-pôles d'échanges

L'automobile incontournable



- 8 déplacements sur 10¹ réalisés en voiture quel que soit le motif (travail, loisir, achat)
- 1 personne sur 4¹ estime que la voiture est la seule solution pour se déplacer (temps, barrières physiques, simplicité)



Enjeux

- Décarboner la mobilité de demain
- Offrir une solution de **mobilité alternative à la voiture individuelle**

Développer la pratique de la marche et du vélo au delà du loisir



- Aujourd'hui, 136 km d'aménagements dédiés aux cycles dont la Voie verte des Hautes Vosges (55 km)
- 1 à 2 déplacements sur 10 du quotidien réalisés à pied ou à vélo
- Voie verte des Hautes Vosges principalement utilisée par les piétons (64%¹) mais...
- ... 1 déplacement sur 10¹ est un cycliste se rendant au travail
- **39%¹ des habitants estiment les aménagements cyclables insatisfaisants et devant être améliorés, à l'inverse les aménagements destinés aux piétons sont jugés satisfaisants pour 66%¹ de la population**



Enjeux

- Développer l'offre de **covoiturage**
- Rendre l'**offre de covoiturage attractive**

La pratique du covoiturage, à accompagner



- 6 aires de covoiturages « officielles » (Dommartin-lès-Remiremont, Le Syndicat, Saint-Nabord, La Bresse, Thiéfosse et Cornimont)
- De nombreuses pratiques de covoiturage sur des parkings non aménagés
- 27%¹ des répondants pratiquent le covoiturage



Les attentes des usagers

1. Sécuriser les déplacements actifs
2. Créer de nouveaux aménagements
3. Connecter les lieux d'intérêts et résidentiels



Enjeux

- Sécuriser les déplacements des modes actifs
- Aménager des stationnements sécurisés pour les cycles
- Valoriser les modes actifs notamment pour les déplacements du quotidien (travail, école)



Repenser la mobilité touristique pour un tourisme plus « respectueux »

- 80%¹ des touristes viennent en voiture sur le territoire
- Accessibilité aux sites naturels principalement en voiture avec problématique de stationnement associée



Enjeux

- Connecter les hubs de mobilité aux sites de tourisme
- Offrir une solution de mobilité pour le dernier kilomètre pour l'accès aux stations touristiques et de loisirs, sites naturels, etc.

